

SEANCE DU 07 JUILLET 2022

Date de la convocation : vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi sept juillet, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, MAUGER Sylvie, LANGREZ Catherine, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Johann, VASSELIN Denise, DUPONT Joël, TRAVERT Dominique.

**Ont donné pouvoir** : LACOLLEY Daniel (pouvoir à HAVARD Georges), LEJOLLY Annie (pouvoir à MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à HAIRON Josiane),

**Excusés** : ROUXEL Dominique, LELANDAIS Guillaume.

**Secrétaire de séance** : SOURD Annie

**Objet** : RESTAURATION TOUR DES PRISONS - AVENANT MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur le Maire fait savoir que le chantier de restauration de la tour des Prisons se termine avec un peu de retard puisque les planchers ne seront pas posés avant la fin de mois.

Il présente une modification du marché du lot n° 4 – menuiserie, métallerie consistant en la fourniture et la pose de 7 barreaudages non prévus au marché initial, pour un montant de 11 550 € HT.

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 30 juin 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne son accord à l'avenant n° 1 au marché passé avec la société Picard-Duboscq (lot n° 4 – menuiserie, métallerie) pour un montant de 11 550.00 € HT,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision et à régler les frais correspondants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Eric BRIENS